

**Décision n° 2016-06 du 4 janvier 2016
portant nomination aux fonctions de responsabilité au sein du secrétariat général**

Le directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment le 3° de l'article 9 ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2015-38 du conseil d'administration du Cerema fixant l'organisation générale de l'établissement et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-06 du 2 janvier 2014 fixant les principes concernant les décisions de nomination aux fonctions de responsabilité au sein du Cerema ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction du Cerema ;

Vu la décision n° 2016-03 du 4 janvier 2016 portant organisation du secrétariat général et de son comité de direction ;

Sur proposition de la secrétaire générale ;

décide

Article 1

Madame Véronique Wormser est nommée secrétaire générale adjointe.

Article 2

Monsieur Fabien Blaise est nommé chargé de mission responsable du pôle du pilotage des effectifs et de la masse salariale.

Article 3

Monsieur Olivier Forel est nommé chef de projet pour la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information décisionnels.

Article 4

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 4 janvier 2016

Le directeur général

Signé

Bernard Larrouturou